



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires

Compte-rendu du conseil d'UFR du 27 septembre 2018

13h30 salle des Actes (rez de chaussée – bâtiment D)

Membres présents (par collège) :

Collège A : Nicolas LE PAPE, Olivier MAQUAIRE, Boniface MBIH, Fabrice VALOGNES

Collège B : Eva AZOULAY-GALLO, Clémence CHRISTIN, Bruno DROUOT, Muriel GILARDONE, Fabien GUILLOT, Candide LISSAK, Maxime MARIE, Stéphane VALOGNES

Collège C (BIATSS) : Nicolas BLANPAIN, Françoise CLOUET, Robert DAVIDSON, Céline WARNIER

Collège D (usagers) : Turkan KILIC,

Collège E (personnalités extérieures) : Laure BATAILLE, Sébastien DUVAL-ROCHER

Procurations : Vincent MERLIN à Fabrice VALOGNES
Laure BATAILLE à Céline WARNIER

Excusés : Vincent MERLIN, Laure BATAILLE

Membres de droit avec voix consultative : Nathalie BUREL, Jean-Sébastien PENTECOTE

Participations exceptionnelles : Monsieur Pierre DENISE, président de l'Université de Caen Normandie (présentation du projet d'Université intégrée de Normandie) accompagné d'Hélène BEAUNIEUX, vice-présidente déléguée à la formation continue et à l'apprentissage et de Daniel DELAHAYE, vice-président en charge de la recherche.

1– Présentation de l'université intégrée de Normandie par Pierre Denise, Président de l'Université de Caen Normandie.

Le premier point à l'ordre du jour du conseil a été ouvert à tous les personnels de l'UFR. Nicolas Le Pape remercie Pierre Denise, Hélène Beaunieux et Daniel Delahaye pour leur participation à ce conseil. Il indique que la démarche de venir échanger au sein de la composante autour du projet d'université intégrée est très appréciée car si ce projet peut être vu comme source d'opportunités à l'échelle de l'établissement, il suscite également des interrogations et des craintes parmi les personnels.

Pierre Denise souligne deux points d'inquiétude actuels à l'échelle de l'établissement : le manque de chercheurs et la faible attractivité des masters (et plus généralement des diplômés de deuxième et troisième cycle). Le risque qui se profile est d'une part de ne pas pouvoir atteindre une taille critique dans certaines disciplines (compte tenu aussi de la dimension multi-disciplinaire de l'établissement) et d'autre part de devenir un collège universitaire impliquant de devoir limiter son offre de formation sur le seul premier cycle. Pour éviter ces écueils, une solution est recherchée via une intégration plus poussée entre les universités de Caen et de Rouen (dans un premier temps). Cette solution permettrait aussi de lever des financements supplémentaires. Les premières assises organisées à Rouen et à Caen permettront aussi d'engager des réflexions collectives autour des marges de manœuvre accrues que pourrait offrir une stratégie de rapprochement inter-établissements à l'échelle normande.

Boniface Mbih demande quel sera l'impact du projet sur le périmètre des unités de recherche qui ne recoupe pas le territoire normand. Isabelle Lebon se demande si de nouveaux leviers vont permettre le recrutement du personnel cnrs dans les laboratoires. Fabrice Valognes demande ce que peut apporter le regroupement pour valoriser les formations et l'impact sur les personnels BIATSS. Sophie Lecostey s'inquiète sur le risque de fermeture de masters en raison du regroupement. Stéphane Valognes s'interroge sur les risques liés à un financement régional accru en matière d'offre de formation. Pierre Denise répond à ces interrogations.

Après cette présentation, la séance du conseil d'UFR débute à 15h25.

En préambule, Nicolas Le Pape informe les membres du conseil que les représentants élus du collège B ont souhaité ajouter une question diverse relative aux conditions de la rentrée universitaire de l'UFR SEGGAT. Le point n°5 relatif au référentiel 2018-2019 sera traité en séance restreinte aux collèges A et B et est renvoyé en fin de séance.

2 – Approbation du procès-verbal du conseil d'UFR du 27 juin 2018

Le procès-verbal du conseil d'UFR du 27 juin 2018 est soumis au vote des membres du conseil :

VOTE : 2 ABSTENSIONS 20 POUR

3 – Informations diverses :

- a) Nicolas Le Pape rend compte de deux informations données lors du **conseil des directeurs de composantes** du 18 septembre 2018.

La première information porte sur la mise en place du **dispositif d'orientation** des lycéens et sur le renforcement du lien entre enseignement secondaire et enseignement supérieur. Cela implique en particulier de nommer au sein des composantes un référent « orientation ». Ce

réfèrent sera l'interlocuteur principal entre la composante et les services centraux. Il est également prévu de proposer aux responsables pédagogiques de mentions de licences la création de « capsules vidéos » ayant pour but de présenter les formations auprès des lycéens et des enseignants des lycées. Les journées du lycéen sont reconduites (20/21/22 novembre) et il est prévu que la matinée du 21 novembre soit consacrée à la présentation des licences aux enseignants des lycées (invités à l'université pour l'occasion). Une discussion s'engage sur le fait de savoir si l'UFR doit participer à cette manifestation et pour quelles actions. Il serait utile que chaque département puisse présenter la (ou les) licence(s) non seulement auprès du public d'enseignants du secondaire mais aussi auprès des lycéens (comme les années précédentes). Jean-Sébastien Pentecôte indique qu'il est d'accord avec cette proposition à condition de pouvoir faire les présentations au sein du bâtiment A pour que le public puisse ainsi repérer les lieux dans lesquels la composante est installée.

Le second point d'information concerne les **formations à faible effectif**. Nicolas Le Pape indique qu'il a été souligné, lors de la réunion des directeurs de composantes, qu'il serait souhaitable que s'engagent des réflexions collectives avec les équipes pédagogiques afin de s'interroger sur l'attractivité des formations dispensées, sur les parcours qui semblent les plus pertinents dans l'offre de formation, sur les mutualisations possibles. Un courrier du président à destination des directeurs d'UFR sera envoyé pour indiquer qu'il y aura une venue de membres de l'équipe de direction de l'université dans les composantes dans le but d'échanger sur l'offre de formation avant fin 2018. Nicolas Le Pape souligne que Dominique Kervadec a fixé des seuils en deçà desquels il convient de faire une étude particulière sur les parcours concernés : 25 étudiants pour une licence 3 généraliste, 15 étudiants pour une Licence 3 pro ou pour un parcours de master 2. Maxime Marie indique qu'il y a selon lui une contradiction entre le fait d'avoir validé l'ouverture et la mise en place de la nouvelle offre de formation et la volonté d'engager ce type de discussion à mi- quadriennal. Il souligne également que dans plusieurs parcours de masters, les capacités d'accueil sont proches des seuils énoncés.

- b) Le 6 septembre dernier, rencontre au sein de l'UFR avec Alban Lepailleur (VP CFVU) et Thierry Piot (chargé de mission pour la lutte contre l'échec à l'Université) en présence de Hélène Ferrer-Valognes, Nicolas Le Pape, Jean-Sébastien Pentecôte, Fabrice Valognes et Stéphane Valognes. Cette réunion portait sur les **dispositifs d'accompagnement des étudiants en licence** qui sont déployés à l'UFR SEGGAT et sur leur efficacité (réussite aux examens). Le but de cette rencontre était aussi de voir dans quelle mesure les dispositifs proposés pourraient être redéployés dans d'autres composantes de l'université.
- c) **Point rentrée** : Nicolas Le Pape indique que l'UFR comptabilise **1063 étudiants inscrits** en date du 27 septembre 2018. La répartition des inscrits entre les deux départements donne 70% en éco-gestion et 30% en géographie. Le déséquilibre entre les deux départements est particulièrement marqué en premier cycle puisque les licences d'économie et de gestion comptent presque 4 fois plus d'inscrits que la licence de géographie. En revanche, sur le second cycle ce déséquilibre disparaît : il y a presque autant d'inscrits dans les masters de géographie et d'aménagement des territoires que dans les masters d'économie et de gestion. Le constat d'une fuite des étudiants entre le premier et le second cycle universitaire au sein de la composante est donc particulièrement préoccupant pour les formations d'économie et de gestion.

Pour rappel le nombre total d'inscrits pour l'année universitaire 2017-2018 était de 1280. Les effectifs semblent donc à peu près stables par rapport à l'an passé puisque les étudiants CPGE (qui étaient 129 l'année dernière) ne sont pas encore inscrits.

Nicolas Le Pape informe le conseil que la **licence professionnelle « environnement et agriculture » a accueilli deux étudiants** supplémentaires. Ces deux étudiants étaient initialement inscrits en LP « gestion de l'eau en milieu rural » rattachée à l'UFR des sciences mais cette licence professionnelle a dû fermer dès cette rentrée pour cause de faible effectif (4 inscrits). Maxime Marie s'interroge sur le poste de PAST qui avait été attribué à la LP « gestion de l'eau en milieu rural ». L'UFR SEGGAT pourrait faire appel à la personne affectée sur ce poste pour participer aux enseignements de la LP « environnement et agriculture » en cas de réel besoin pédagogique.

Nathalie Burel informe les membres du conseil des changements relatifs aux **personnels BIATSS**. Les arrivées de Laura Pauchard, IGE contractuel au laboratoire ESO et de Mathieu Vannier, moniteur à la bibliothèque cartotheque en remplacement de Morgane Esnault ayant obtenu un contrat doctoral. S'agissant du poste laissé vacant suite à la mutation de Chantal Tréangle à la DEVE, ce poste n'a malheureusement pas pu être pourvu dans le cadre du mouvement interne. Nathalie Burel annonce le recrutement de Madame Céline Riboulet qui prendra ses fonctions le 1^{er} octobre. Cette vacance d'un mois s'explique par un concours de circonstances :

- aucune des quatre personnes candidates à la mutation lorsque le poste était susceptible d'être vacant n'a finalement souhaité se positionner sur poste,
- fin juillet, Mme Varret (gestionnaire de scolarité en AES) a été reçue par Nathalie Burel et Céline Warnier et il était entendu qu'elle devait prendre le poste le 3 septembre. Nous avons appris le 28 août qu'elle se désistait et renonçait à ce poste,
- 31 août, Céline Warnier, Stéphane Valognes et Nicolas Le Pape ont reçu une personne qui a été en CDD comme gestionnaire de scolarité à l'UFR de Psycho. D'un commun accord, les trois auditeurs ont considéré que cette personne n'était malheureusement absolument pas en mesure d'assurer la gestion administrative d'un diplôme.

La DRH a publié le profil de poste à pôle emploi, nous avons reçu 78 candidatures de tous horizons. Sept candidats ont été auditionnés, c'est donc Madame Céline Riboulet qui a été retenue.

Nathalie Burel informe les membres du conseil qu'elle a déjà entamé des démarches auprès de la DRH pour le remplacement de Madame Chrystelle Fleury en arrêt de maladie depuis le 7 septembre pour une durée indéterminée.

S'agissant des **personnels enseignants**, Nicolas Le Pape indique avoir reçu de Marc Zabalia (VP du CA) un courrier relatif à la situation de Mohamed Essafi actuellement enseignant contractuel du second degré auprès de l'UFR jusqu'en 2020. Pour régulariser la situation de l'intéressé, l'établissement a acté la publication d'un poste du 2nd degré à la rentrée 2020 et l'accompagne financièrement (prise en charge par les services de la DRH) pour s'inscrire à une préparation aux épreuves des concours du CAPES ou de l'agrégation.

d) Point financier : Entretien budgétaire du 18 septembre dernier en présence de Dominique Kervadec (VP finances), Alain Prod'homme (DGSA en charge des finances), Bruno Jumel (directeur financier), Nicolas Le

Pape, Stéphane Valognes, Françoise Clouet et Nathalie Burel. L'exécution 2018 se déroule de façon identique aux années précédentes. Il reste une somme importante dans l'enveloppe investissement que nous avons prévu pour les travaux de la future cartothèque.

La direction de l'UFR a renouvelé sa demande concernant les travaux du sous-sol afin de pouvoir aménager la cartothèque courant 2019. L'enveloppe investissement du budget 2019 est donc reconduite à l'identique.

Concernant le **budget prévisionnel initial 2019**. Le plafond d'ouverture de crédits a été arrêté comme suit :

Enveloppe Fonctionnement :	180 000 €
Enveloppe Investissement :	45 000 €
Enveloppe Masse salariale :	100 000 €
Total des ouvertures de crédits :	<u>325 000 €</u>

VOTE : 0 CONTRE 4 ABSTENTIONS 18 POUR

- e) Suite à la démission de Monsieur Stéphane Costa lors du dernier conseil d'UFR, il sera organisé des **élections partielles du collège A** qui se tiendront le 25 octobre 2018. La date limite des dépôts de candidatures est fixée au 15 octobre.
- f) La **cérémonie de la remise des diplômes** de l'UFR aura lieu le vendredi 30 novembre 2018 à 16h30 dans l'amphi Mathématiques. Comme l'an passé un cocktail aura lieu salle AC072 à l'issue de la cérémonie. Cette cérémonie va concerner, pour la première fois, les diplômés de la nouvelle offre de formation.
- g) Les étudiants de l'association « corpo des étudiants en gestion et en économie » (CEGEC) de l'université de Caen organisent une **conférence** le 11 octobre. Sonia Krimi, députée de la Manche, est la conférencière et interviendra sur le thème : « l'économie au service de la géopolitique ». Turkan Kilic, présidente de la CEGEC présente la démarche des étudiants dans l'organisation de cette conférence. Il est précisé que l'UFR accueillera la conférencière mais ne participe pas à la mise en place de cette conférence publique.

4 – Nicolas Le Pape annonce que le **département d'économie et de gestion** a révisé ses **statuts** et demande à Jean-Sébastien Pentecôte de les présenter.

Jean-Sébastien Pentecôte rappelle les objectifs de la refonte des statuts. Il importait tout d'abord de clarifier des rôles dévolus au comité de direction et aux assemblées générales, en prévoyant clairement les modalités de vote par les membres permanents à l'occasion de ces dernières. Il s'agissait également d'assurer une plus grande stabilité de la gouvernance par l'allongement de la durée des mandats tout en limitant le cumul et la durée de celui de la directrice ou du directeur (à la différence des autres membres). Il convenait enfin de prévoir des consultations élargies lors des réunions du comité de département et d'assurer des échanges réguliers avec la direction de l'UFR SEGGAT.

Boniface Mbih demande au Directeur du Département de rappeler le résultat du vote sur cette proposition lors de l'AG du Département Economie-Gestion le 29 juin dernier. Cette présentation ne suscite pas d'autre question.

VOTE : **0** CONTRE **7** ABSTENTIONS **12** POUR

5 – Nicolas Le Pape présente le tableau des demandes de financement d'aide à la pédagogie et manifestations scientifiques. Ce tableau est composé de toutes les demandes très disparates puisqu'il comprend non seulement des dépenses récurrentes et d'organisation courantes (telles que les sorties terrains prévues dans les maquettes de formation) mais aussi de petites dépenses d'aménagement. S'agissant des prochaines demandes de financement, **Nicolas Le Pape soumet au conseil d'acter le principe de ne pas présenter des dépenses récurrentes inférieures à 800€.** Les membres du conseil acceptent ce principe. Cependant, il est demandé d'établir une restitution a posteriori des dépenses annuelles engagées par les différents diplômés de l'UFR.

Nathalie Burel présente les demandes dites « exceptionnelles » supérieures à 800€HT, la première ligne concerne une demande de Fabien Guillot pour la licence pro SIG DAT. La demande porte sur le financement d'un poste de gestionnaire de scolarité. Fabien Guillot retire cette demande puisque qu'il a été annoncé l'arrivée d'une gestionnaire au 1^{er} octobre. Les autres demandes sont acceptées à l'exception d'une demande de 500€ pour le sponsoring de deux étudiants participant au 4L Trophy émanant de Julien Henriot pour le master BPAC. Françoise Clouet ajoute qu'elle a interrogé Nicolas Blanpain pour la bibliothèque ainsi que les informaticiens. Nicolas Blanpain n'aura pas de dépenses exceptionnelles mis à part l'aménagement de la cartothèque du sous-sol. Concernant les dépenses informatiques, Julien Frérot et Didier Fontaine proposent de changer une vingtaine d'écran dans la salle AC010. Nicolas Le Pape demande si la direction de l'UFR doit faire appel à la DSI pour le financement de ces écrans comme l'an passé. Les membres du conseil acceptent qu'une demande de financement soit faite auprès de la DSI.

5 – Questions diverses :

Les membres du collège B se font porte-parole d'une demande qui a été faite lors de leur réunion préparatoire au conseil. Fabien Guillot précise que cette demande porte sur la prise en charge sur le budget de l'UFR de **l'achat du café pour la pause des personnels.** A l'appui de cette demande, il est indiqué que le financement du café par l'UFR (café équitable et provenant d'un circuit court) permettrait à cette pause d'être plus agréable. Cela permettrait à l'UFR de retrouver une meilleure ambiance. Il est également avancé que les personnels apprécieraient sûrement ce geste de l'UFR.

Nicolas Le Pape précise que le budget de l'UFR ne doit pas servir pour les dépenses d'agrément des personnels et que l'achat de café pour les personnels n'est pas une dépense publique. Il met également en garde contre les dérives qui pourraient se présenter. Françoise Clouet acquiesce et considère que ce n'est pas parce que le café et le thé seraient achetés sur le budget de l'UFR que l'ambiance en serait meilleure. Les membres du conseil n'adhèrent pas à cette demande.

Les membres du collège B proposent de voter une **motion relative aux conditions de la rentrée à l'UFR SEGGAT.** Clémence Christin justifie l'intérêt de cette motion en soulignant d'abord que la rentrée a été particulièrement difficile pour le pôle scolarité avec un personnel absent pendant plusieurs semaines qui n'a pas été remplacé et un poste de gestionnaire de scolarité qui n'a été pourvu qu'au 1^{er} octobre.

Elle estime que ces conditions ont provoqué la désorganisation des diplômés. Clémence Christin explique que cette motion vise aussi à maintenir la pression sur les services centraux pour lutter contre le gel des postes des enseignants-chercheurs et la suppression des postes de biatss et que c'est précisément cette politique d'emplois de l'établissement qui conduit à la dégradation des conditions de travail des biatss, des enseignants et des enseignants-chercheurs. Muriel Gilardone souligne que l'autre intérêt de la motion est de montrer que l'UFR SEGGAT soutient les positions récemment prises par l'UFR HSS vis-à-vis de la politique d'emploi de l'établissement.

Nicolas Le Pape estime que les motions sont utiles lorsqu'elles servent à appuyer des demandes portées par la composante lors des négociations avec la présidence pour le maintien ou l'ouverture des postes par exemple. Ce n'est pas le cas actuellement puisque le poste de scolarité a été pourvu et la politique d'emploi n'est pas encore en discussion.

Le texte de la motion n'étant pas rédigé et le nombre des personnes présentes n'étant pas représentatif de la composition du conseil, Nicolas Le Pape propose que cette discussion soit reportée au prochain conseil.

Fin de la séance à 17h15



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires

Compte-rendu du conseil d'UFR retreint aux enseignants chercheurs Collège A et B

le 27 septembre 2018

salle des actes (rez de chaussée – bâtiment D)

Membres présents (par collège) :

Collège A : Nicolas LE PAPE, Olivier MAQUAIRE, Boniface MBIH, Fabrice VALOGNES

Collège B : Eva AZOULAY-GALLO, Clémence CHRISTIN, Bruno DROUOT, Muriel GILARDONE, Fabien GUILLOT, Candide LISSAK, Maxime MARIE, Stéphane VALOGNES

Procurations : Vincent MERLIN à Fabrice VALOGNES

Excusés : Vincent MERLIN,

Membres de droit avec voix consultative : Nathalie BUREL, Jean-Sébastien PENTECOTE

1 – Référentiel 2018-2019 :

En application du document référentiel d'équivalences horaires de l'université de Caen Normandie voté au conseil d'administration du 23 février 2018, l'UFR SEGGAT a été amenée à réfléchir sur la répartition de l'enveloppe globale de 900 HEQTD qui lui a été attribuée. A cette fin, une commission a été constituée et une première proposition a été présentée lors du conseil d'UFR du 27 juin 2018.

Les membres du collège B avaient alors fait (lors du conseil de juin) une contre-proposition de répartition de l'enveloppe mais elle n'a pas permis aux membres du conseil de se prononcer sur un document définitif. Nicolas Le Pape avait proposé l'élargissement de la commission aux membres élus du collège B. Cette nouvelle commission s'est réunie courant septembre et a permis de converger vers une proposition commune sur la valorisation des fonctions référentielles transversales et des responsabilités pédagogiques. 890 HEQTD ont ainsi été réparties entre les différentes fonctions avec quelques règles et principes d'attribution. Afin de répondre à une demande collective des enseignants-chercheurs de l'UFR SEGGAT, une partie de l'enveloppe est utilisée pour mieux valoriser le suivi de mémoires de recherche.

VOTE : UNANIMITE

Fin de la séance à 17h30